

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 23 MARS 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 mars 2017 sous la présidence de Madame DEZARNAUD Sylvie, Maire en exercice.

Présents : DEZARNAUD S (procuration de BALLESTA P) - ALLIGIER J.C. - BOUVERET M - BRUCHON D - FINAND F - ARGOUD Y – DENOLLY M - OKOUMOUCHIAN G – ROUX G – LAMBERT C - POIPY L – COZ L – ANTUNES N PINGET M.C

Absent (excusé) : BALLESTA P

### **POINT N°1 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

Le Conseil Municipal vote par 13 voix pour et 1 abstention le compte administratif 2016 qui peut se résumer ainsi

#### • **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **Dépenses**

Prévisions totales : 872.133 €

Réalisé : 595.498,72 €

Charges à caractère général :-----	prévu 340.500 €	-----réalisé 244.157,69 €
Charges de personnel :-----	prévu 263.525 €	-----réalisé 262.138,22 €
Atténuation de produits:-----	prévu 3.100 €	-----réalisé 0 €
Autres charges de gestion courante :-----	prévu 70.655 €	-----réalisé 67.616,85 €
Charges financières :-----	prévu 16.000 €	-----réalisé 11.451,58 €
Charges exceptionnelles :-----	prévu 4.900 €	-----réalisé 4.441,07 €
Dépenses imprévues :-----	prévu 3.202 €	-----réalisé 0 €
Virement à la section investissement :-----	prévu 164.557 €	-----réalisé 0 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections : -----	prévu 5.694 €	-----réalisé 5.693,31 €

##### **Recettes**

Prévisions totales : 872.133 €

Réalisé : 911.049,07 €

Atténuation de charges :-----	prévu 310 €	-----réalisé 9.677,64 €
Produits des services :-----	prévu 121.500 €	-----réalisé 115.515,30 €
Impôts et taxes :-----	prévu 453.863 €	-----réalisé 473.733,66 €
Dotations participations :-----	prévu 136.417 €	-----réalisé 146.611,16 €
Autres produits de gestion courante :-----	prévu 33.000 €	-----réalisé 32.694,40 €
Produits financiers :-----	prévu 0 €	-----réalisé 2,75 €
Produits exceptionnels :-----	prévu 0 €	-----réalisé 5.770,20 €
Résultat reporté :-----	prévu 127.043 €	-----réalisé 127.043,96 €

Excédent de fonctionnement de clôture : 315.550,35 €

• **SECTION INVESTISSEMENT**

**Dépenses**

Prévisions totales : 870.443 € - Réalisé : 426.033,60 €

**Programme opérations non affectées**

prévu 122.952 € - réalisé 77.667,98 € - restes à réaliser 3.964 €

**Programme matériel**

prévu 8.292 € - réalisé 18.847,51 €

**Programme voirie**

prévu 285.370 € - réalisé 69.221,47 € - restes à réaliser 205.597 €

**Programme bâtiments**

prévu 222.580 € - réalisé 180.508,95 € - restes à réaliser 33.759 €

**Programme éclairage**

prévu 39.843 € - réalisé 17.541,44 € - restes à réaliser 22.301 €

**Programme églises**

prévu 83.256 € - réalisé 47.247,84 €

**Programme foncier**

prévu 82.500 € - réalisé 15.000 € restes à réaliser 67.500 €

**Programme cimetière**

prévu 25.650 € - réalisé 0 € restes à réaliser 25.650 €

**Recettes**

Prévisions totales : 870.443 € - Réalisé : 335.378,05 €

**Programme opérations non affectées**

prévu 652.810 € - réalisé 271.026,89 € - restes à réaliser 195.650 €

**Programme voirie**

prévu 41.055 € - réalisé 11.125,31 € - restes à réaliser 29.930 €

**Programme bâtiments**

prévu 121.300 € - réalisé 33.446 € - restes à réaliser 87.854 €

**Programme éclairage**

prévu 8.830 € - réalisé 1.331 € - restes à réaliser 8.830 €

**Programme églises**

prévu 46.448 € - réalisé 18.448,85 € - restes à réaliser 27.999 €

Déficit d'investissement de clôture : 117.850,13 €

## **POINT N°2 : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2016**

Le Conseil Municipal constate que le montant de l'excédent de fonctionnement 2016 s'élève à 315.550,35 €. Il décide d'affecter la somme de 172.160 € à la section investissement du budget 2017 et la somme de 143.390,35 € à l'excédent de fonctionnement reporté.

## **POINT N°3 : BUDGET PRIMITIF 2017**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2017 qui peut se résumer ainsi :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **Dépenses**

Prévisions totales : 857.756 €

Charges à caractère général :-----	326.500 €
Charges de personnel :-----	254.150 €
Autres charges de gestion courante :-----	98.318 €
Charges financières :-----	13.000 €
Charges exceptionnelles :-----	4.271 €
Dépenses imprévues :-----	3.000 €
Virement à la section investissement :-----	152.823 €
Opération d'ordre entre sections :-----	5.694 €

#### **Recettes**

Prévisions totales : 857.756 €

Atténuation de charges :-----	1.760 €
Produits des services :-----	111.516 €
Impôts et taxes :-----	461.873 €
Dotations participations :-----	107.217 €
Autres produits de gestion courante :-----	30.000 €
Produits exceptionnels :-----	2.000 €
Résultat reporté :-----	143.390 €

### **SECTION INVESTISSEMENT**

Prévisions totales : équilibre dépenses et recettes à 1.007.455 €

#### **Programme opérations non affectées**

Dépenses :-----	194.717 €
Recettes :-----	812.702 €

#### **Programme matériel**

Dépenses :-----	9.003 €
-----------------	---------

#### **Programme voirie**

Dépenses :-----	139.302 €
-----------------	-----------

Recettes :----- 36.200 €

**Programme bâtiments**

Dépenses :----- 82.321 €

Recettes :----- 92.205 €

**Programme éclairage**

Dépenses :----- 22.995 €

Recettes :----- 7.959 €

**Programme églises**

Dépenses :----- 30.891 €

Recettes :----- 47.721 €

**Programme investissements fonciers**

Dépenses :----- 86.700 €

**Programme cimetière**

Dépenses :----- 49.126 €

Recettes :----- 10.668 €

**Parc et place des Terreaux**

Dépenses :----- 372.400 €

**Tourdan et ses abords**

Dépenses :----- 20.000 €

**POINT N°4 : CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité , au regard des projets importants qui vont être mis en œuvre, et compte-tenu qu'aucune variation des taux n'a été appliquée pendant 8 ans, décide d'augmenter les taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti de 3% , le foncier non bâti restant inchangé.

Taux 2017

Taxe d'habitation : 11,98 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21,87 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 66,48 %

**POINT N°5 : INFORMATIONS DE LA PART DU TRESORIER**

Monsieur le Trésorier de Beaurepaire fait part de son analyse de la situation financière de la commune et comme les années précédentes, précise qu'elle est tout à fait satisfaisante avec une capacité d'autofinancement intéressante et un désendettement sur ces dernières années qui autorise de nouveaux investissements.

Une information plus complète sera faite dans un prochain RTI sur la gestion financière de la commune.

Le Maire  
Sylvie DEZARNAUD